

« Choc des savoirs » vs « poids du réel »

En cette fin d'année, Gabriel Attal et son "choc des savoirs" se heurtent au "poids du réel" et à ce que vivent les personnels de l'éducation au quotidien.



A l'inverse du « coup de com' », il s'agit bel et bien d'attaques extrêmement importantes vis-à-vis du modèle éducatif que nous défendons, mais aussi de nos statuts. Ce projet entérine une école à plusieurs vitesses et attaque aussi directement notre liberté pédagogique et nos métiers. Continuons à défendre une école émancipatrice et qui cherche à élever le niveau général de tous et de toutes !

Quelques éléments de réflexion ont déjà été publiés :



Avec la FSU, le SNES s'engage dès maintenant dans la préparation de la grève unitaire prévue le 1er février pour gagner sur nos conditions de travail, nos salaires, nos pensions et contre les annonces de réforme.



Les "parents vigilants" en Gironde

Depuis septembre, quatre établissements du département ont été ciblés sur les réseaux sociaux par les "Parents vigilants", association d'extrême-droite créée par le parti Reconquête. Ils traquent, menacent, jettent en pâture des professeur-es coupables à leurs yeux d'organiser des projets pédagogiques autour du thème de l'exil et des migrations, des sorties en lien avec l'éducation à la vie sexuelle et affective... Une intersyndicale FSU, Unsa Education, Sgen-CFDT, CGT Educ'action et Sud Education a interpellé le ministre une première fois le 15 novembre. Face au silence inacceptable de Gabriel Attal, l'intersyndicale exige de le rencontrer.

Lors du CDEN, le SNES-FSU 33 a aussi interpellé la DASEN à ce sujet. Nous avons demandé que la DSDEN suive attentivement les réseaux sociaux et exige le retrait de tout contenu mettant en cause un établissement ou un membre du personnel. Nous demandons également que les chef.fes d'établissement portent plainte et que les personnels visés soient accompagnés dans leur dépôt de plainte.

Sectorisation en Gironde

Le CDEN avait pour sujet principal la sectorisation. Plusieurs zones sont concernées : Bourg-Blaye, Ambarès-Bassens, nouveau collège du Barp, nouveau lycée de Créon, certains lycées de Bordeaux. Nous avons rappelé le mandat du SNES-FSU, des collèges à moins de 500 élèves. Nous avons demandé à la DSDEN une vigilance particulière sur la restructuration nécessaire et urgente du collège de Bourg, sur les effectifs du collège d'Ambarès qui restent beaucoup trop élevés et provoquent un climat scolaire délétère et enfin sur l'ouverture du collège du Barp. Les collègues de Marcheprime se sont d'ailleurs fortement mobilisé.es le jeudi 7 décembre lors d'une opération "collège mort". Ils dénoncent le blocage politique du maire de Mios qui refuse que les élèves de 6ème de Lacanau de Mios rejoignent le collège de Marcheprime. L'établissement sera vidé de ses effectifs avec l'ouverture du collège du Barp alors que le collège de Mios est déjà saturé ! Nous avons porté la voix des personnels de Marcheprime et nous sommes opposé.es à cette carte scolaire lors du vote.



Nous avons aussi rappelé que le SNES-FSU est attaché à la mixité scolaire pour la réussite de toutes et de tous. La DASEN semble sensible à cette question, à l'inverse de son prédécesseur qui ne cessait de vanter les mérites de la multisectorisation. Nous avons enfin insisté sur la nécessité d'ouvrir des postes pour doter les nouveaux établissements en moyens humains : création de postes d'infirmier.ère, d'assistant.e social.e, de psy-EN, d'AED en nombre suffisant.

Menaces sur les personnels et les élèves dans le libournais

Dans un contexte tendu, les établissements de la Gironde ne sont pas épargnés par le manque de moyens, par la violence scolaire et par les menaces envers les personnels.

Vendredi 1er décembre, les collègues du collège Marguerite Duras à Libourne ont exercé leur droit de retrait après des menaces de mort proférées par un élève à l'encontre d'un professeur. Sur place pour animer une heure d'information syndicale, le SNES-FSU 33 a pu immédiatement les conseiller et les soutenir. Les personnels qui dénoncent depuis plusieurs mois un climat de violence scolaire seront reçus en audience à la DSDEN mercredi 20 décembre. Nous les accompagnerons et nous appuierons leurs demandes.



Lundi 4 décembre, après la découverte d'une lettre anonyme menaçante et raciste contre une collègue et des élèves, les personnels du Lycée Jean Monnet à Libourne ont à leur tour exercé leur droit de retrait. Les conditions n'étant pas réunies pour reprendre les cours sereinement, ils ont fait valoir ce droit jusqu'au vendredi. Mais alors que l'administration reconnaît la légitimité du droit de retrait jusqu'au mercredi, elle la conteste pour les journées de jeudi et vendredi et menace de les considérer comme des jours de grève. C'est pourquoi les représentant.es FSU au CDEN sont à l'initiative d'une déclaration intersyndicale (FSU, CGT Educ'action, SNFOLC, SE-UNSA) qu'ils ont lue en ouverture de

séance jeudi 14 décembre, pour exiger qu'aucune journée de salaire ne leur soit retirée.



Baisse des budgets en collège

Lors du CDEN, le SNES-FSU 33 a interpellé le Conseil départemental sur la baisse de la dotation aux collèges. Les personnels et les élèves n'ont pas à payer le prix de l'inflation et du désengagement de l'État. Nous avons également déploré l'absence de certain.es élu.es lors des CA sur le budget dans les établissements. La représentante du Conseil départemental explique que le contexte financier est compliqué avec 20 000 habitant.es de plus par an en Gironde, avec la fin du prélèvement de l'impôt par le département et avec des dotations de l'État insuffisantes. La seule ressource propre dépend du marché de l'immobilier qui est en forte baisse. Nous dénonçons le fait que le budget du Conseil départemental et donc des collèges soit aligné sur la loi du marché !

Élèves en situation précaire

Une école de la Benaugue a été occupée dans la nuit du 30/11 au 01/12 par une vingtaine de familles pour enjoindre la Préfecture à trouver une solution de logement pour deux familles hébergées jusque-là à tour de rôle par des parents d'élèves.

Lors du CDEN, nous avons interrogé la DASEN sur la situation dramatique des enfants scolarisé.es qui dorment dans la rue. La DSDEN dispose de peu de leviers mais propose de réunir les partenaires sociaux pour trouver des solutions face à ces situations inacceptables.

Le congrès académique du SNES-FSU à Agen

Le congrès académique du SNES-FSU se tiendra du 14 au 16 février 2024 à Agen. Il a pour objectif de débattre des revendications et du projet que portera le SNES-FSU pour les trois années à venir. C'est aussi l'occasion de rencontrer les militant.es qui font vivre les sections académique et départementales au quotidien et d'échanger avec elles et eux.



Plus les S1 seront présents au congrès académique, plus intéressants et riches seront les débats. Alors, envoyez au moins un délégué par établissement ! L'autorisation d'absence pour participer aux travaux d'un congrès syndical est de droit.

